

Comité d'Aide à Sangha et au Pays Dogon (Mali)

Mai 2015

Édito

Sans doute la complexité de la situation au Mali, les enjeux politiques multiples et l'insécurité régnante pourraient nous inciter à nous éloigner de nos amis Dogon pour essayer d'œuvrer ailleurs... là où tout serait plus simple, plus facilement accessible.

Mais le Comité d'Aide a décidé de continuer les actions entreprises avec une plus grande détermination encore car nos amis Dogon souffrent de la dégradation de leur situation.

Alors que les activités touristiques ont quasiment disparu, les familles essaient de revenir aux activités agricoles afin de pouvoir faire face aux aléas de la vie quotidienne.

Nous recevons de nombreux témoignages nous informant des difficultés réelles que beaucoup de familles rencontrent tant pour les soins que pour la scolarisation de leurs enfants.

Pris en otage en quelque sorte par les conflits qui se déroulent dans les environs, les Dogon résistent et nous nous devons de les aider et de poursuivre notre action avec force et détermination.

Que ce soit les périmètres maraîchers, la formation des matrones ou encore la lutte contre la désertification, nous essayons de répondre aux demandes de nos amis qui espèrent et croient en notre soutien. Nous vous présentons



un peu plus loin ces actions entreprises à court, moyen et long terme et nous espérons que vous pourrez tous nous accompagner pour prolonger ces projets entrepris et leur permettre de se réaliser.

Nadine Wanono-Gauthier, Présidente du CAS

Suivi des actions et nouveaux projets

En dépit du contexte toujours très difficile (voir l'éditorial et la lettre d'informations précédente), le Comité reste actif pour venir en aide à nos amis du Pays Dogon. Outre l'envoi d'argent à l'hôpital de Sangha pour soigner les plus démunis et les enfants (voir courriel du 15 février), nous avançons sur les demandes d'aide qui nous ont été remontées localement.

La consolidation et la multiplication des associations de femmes n'a pas pu se faire à la hauteur de nos espérances. Notre demande de financement à une fondation a malheureusement été refusée. Pour le moment, cette action est suspendue : nous réfléchissons aux alternatives envisageables.

1. Formation de deux matrones

En revanche, une demande de formation de deux matrones a été acceptée. Les formations sont engagées. Il s'agit de 6 mois de cours, suivis par 6 mois de stage pratique. Le coût et le financement s'élèvent à 1 700 € (555 000 FCFA). 1 000 € ont été donnés au démarrage, le solde sera versé à la fin de la formation. Celle-ci est dispensée à l'école de Santé Le Bouctou de Bandiagara. Les deux villages ayant demandé une matrone sont à la fois loin des centres de santé et centraux vis à vis d'autres villages assurant ainsi une position idéale à la future matrone.

Village accueillant la matrone	Commune	Population du village	Distance au centre de santé	Nombre de villages desservis	Noms des villages
Diallo	Barassara	425 hommes et 650 femmes	13 km	5	Touni, Nomono, Gassougou, Pâh et Kagarakaï
Koko	Pignari	443 hommes et 682 femmes	17 km	4	N'gnogono, Climpo, Anda wagala et Son

2. Lutte contre la désertification

Le projet de fixation des dunes a été précisé et amendé à la suite de plusieurs échanges avec nos contacts locaux. Une fois sa faisabilité confirmée et l'enveloppe budgétaire précisée, il s'avère que le budget prévisionnel est conséquent : **160 000 € dont 100 000 € environ de subventions**. Il ne peut pas être pris en charge par le Comité seul. Nous avons décidé d'établir un partenariat financier avec le Conseil Général des Yvelines qui a un accord de coopération décentralisée avec le Mali. Les démarches sont en cours auprès du Conseil Général afin de mettre en place cette collaboration et de donner suite à cette demande.

3. Construction de périmètres maraîchers

Enfin, nous avons été sollicités pour la construction de périmètres maraîchers, notamment sur les villages de Bolimba (1744 habitants) et Baboye (1047 habitants). Nous sommes en train de faire préciser ces demandes et les budgets afférents. Nous pensons solliciter la fondation RAJA - Danièle Marcovici afin de dégager les moyens nécessaires au financement de cette action.

Plus que jamais, nos amis dogons et le Comité ont besoin de vous et de votre soutien afin de continuer à œuvrer ensemble à l'amélioration de leurs conditions de vie.

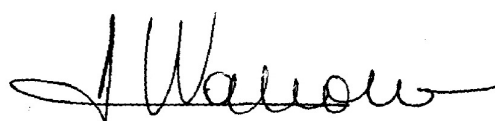
Convocation et appel à candidature

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le **27 juin 2015 à 19 h**
43 avenue Marceau 75016 PARIS **Rez-de-chaussée à gauche**, code *2458#

Le conseil d'administration du Comité se compose de 8 membres élus pour 3 ans et renouvelables par tiers chaque année. Les membres en fin de mandat cette année sont : Marie-Claire HAMON, Michel Fortin et Frédéric SALVI. Les personnes qui veulent faire acte de candidature sont priées de se signaler auprès de la présidente : Nadine Wanono, 12 bis rue des Meurgers, 78120 SONCHAMP

Au plaisir de vous retrouver,

la présidente Nadine Wanono



POUVOIR

M., M^{me} ou M^{elle} ----- domicilié(e) à -----

Donne pouvoir à : -----

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du Comité d'Aide à Sangha et au Pays Dogon qui se tiendra le **27 juin 2015** **43 avenue Marceau 75016 PARIS**

Signature :

BULLETIN DE PARTICIPATION

à retourner accompagné du chèque libellé à l'ordre de « Comité d'Aide à Sangha »
à Marie-Claire HAMON, 19 Quai RICHELIEU, 33 000 BORDEAUX

M., M^{me} ou M^{elle} -----
domicilié(e) à -----
courriel : -----@-----

fait un versement de¹ €

- souhaite que sa participation soit plus particulièrement affectée à² : l'ensemble des actions, la santé, l'eau, les écoles, les associations.
- souhaite être considéré par le Comité comme :
 - donateur
 - membre adhérent à l'association

1 Un reçu vous sera adressé début 2016 que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôts.

2 Rayer les mentions inutiles